



*Représentation permanente de la France auprès de l'Office des Nations unies
et des Organisations internationales à Vienne*

Sous-comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations unies

59^{ème} session
(Vienne, 7 - 18 Février 2022)

Point 6. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers collègues,

La France mobilise sa politique spatiale pour la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD) et la concrétisation des ambitions des agendas globaux tels que le Programme de développement durable 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, et l'Accord de Paris sur le changement climatique.

L'Agence spatiale française - le CNES - concourt à la promotion globale du développement durable à travers la mise en œuvre de la Charte internationale espace et catastrophes majeures et de l'observatoire spatial du climat (SCO). Notre délégation reviendra plus précisément sur ces initiatives à l'occasion de l'examen des points 9 et 7 de l'ordre du jour de notre sous-comité.

Au-delà de cette contribution directe aux actions climatiques, l'action de la France dans le domaine spatial a des impacts directs et ciblés sur d'autres objectifs du développement durable.

Monsieur le Président,

1. La France contribue ainsi à l'utilisation du secteur spatial au service de la santé et du bien-être (ODD 3).

La France, à travers le CNES, avec ses partenaires, a développé une approche conceptuelle en télé-épidémiologie qui consiste à analyser grâce aux ressources spatiales, les relations « climat-environnement-santé » pour mettre en évidence les liens entre maladies infectieuses et changements climatiques. La méthode brevetée par le CNES il y a plus de dix ans continue à être appliquée.

Après la Fièvre de la Vallée du Rift, le paludisme urbain à Dakar, le paludisme rural au Burkina Faso, le CNES poursuit la surveillance sanitaire précoce dans un cadre pré-opérationnel porté par le SCO, à travers, par exemple, le projet ClimHealth portant sur Leptospirose en Birmanie.

Toujours en matière de lutte contre les épidémies, le CNES participe à l'initiative pour prévenir de nouvelles pandémies d'origine zoonotique (PREZODE), portée par les instituts de recherche INRAe, Cirad et IRD avec une vocation internationale en matière de coopération ;

2. Le secteur spatial français se mobilise également en faveur des énergies propres (ODD 7)

Dans le contexte de la transition énergétique, le secteur spatial permet d'optimiser la production des énergies renouvelables. Les satellites optiques français, Pléiades notamment, permettent ainsi d'établir le potentiel solaire d'une installation. Le China-France Oceanography SATellite, CFOsat, va contribuer à la connaissance des vents et des vagues à la surface des océans pour l'exploitation d'éoliennes et d'hydroliennes. Les réflexions portant sur l'infrarouge thermique, en particulier dans le cadre de la mission Trishna avec l'agence spatiale de l'Inde, nous permettront de mieux connaître les évolutions thermiques, notamment des villes.

Le CNES est par ailleurs fortement engagé dans le projet de verdissement de la base spatiale de Kourou avec l'ESA et l'ensemble des industriels présents. L'objectif est de parvenir à plus de 90% d'énergie renouvelable utilisées sur la base avant 2030.

3. Enfin, la France contribue à travers sa politique spatiale à la mise en œuvre de l'ODD 9 sur la résilience des infrastructures et l'ODD 11 sur la ville durable

Par sa capacité d'observation globale, le domaine spatial est un outil essentiel pour la gestion des catastrophes qui sont souvent engendrées par l'évolution du climat. A ce jour, plus de 30% des cartes de dégâts produites dans le cadre de la Charte internationale Espace et catastrophes sont générées à partir des images des satellites français Pléiades.

En amont et en aval de la gestion des catastrophes, le CNES est à l'initiative du concept du « Recovery Observatory » (RO), développé dans le cadre du *Comité* sur les satellites d'observation de la Terre (*CEOS*). Ce concept, en renfort de la Charte Internationale, permet de démontrer concrètement la contribution du spatial à l'ensemble du cycle du risque : à la fois dans la phase de relèvement /reconstruction, et aussi en contribuant au développement de la résilience des territoires face à de futures catastrophes potentielles (Build Back Better).

Dans les domaines de la gestion du territoire et des infrastructures, le CNES met en avant l'immense potentiel des données spatiales et du numérique notamment à travers l'initiative SPOT World Heritage permettant l'accès aux archives des satellites de la famille SPOT et l'initiative PEPS pour l'accès aux données Sentinelles du programme européen Copernicus.

Ces données et services offrent aux territoires la possibilité de mieux mesurer la pollution, l'évolution urbaine, la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre, la stabilité du sol et pour aider les décideurs dans la mise en place de politiques d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

Conclusion

Monsieur le Président,

En conclusion, le secteur spatial est un acteur incontournable pour atteindre les ODDs adoptés dans le cadre des Nations Unies. La volonté affirmée de la France d'accompagner ces objectifs se traduit par une coopération étroite avec les agences spatiales et organismes internationaux du monde entier.

Je vous remercie ./.